



*Procès Verbal des opérations de vote*

**Elections des représentants des PARENTS D'ELEVES  
au CONSEIL D'ECOLE pour l'année 2018/2019**

L'An deux mille dix huit, le 17 octobre à 14h, au Lycée français Alioune Blondin Beye de Luanda, en exécution des règles définies dans le document « organisation de la vie scolaire et des instances du Lycée français de Luanda » :

M. Jean Michel BLETTERY, chef d'établissement

assesseur : Mme VERRISSINO      assesseur : Mme LEBEUR Mme D'ACOSTA

Le bureau de vote reconnaît que les opérations préliminaires aux élections se sont déroulées conformément au document cité, arrête les listes d'émargement.

Le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste a été clos à : 14h00

Nombre d'électeurs inscrits : 894

Nombre de votants : 56

Nombre de votes par correspondance : 34

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 4

Nombre de suffrages exprimés : 52

Nombre de sièges à pourvoir : 8

Quotient électoral : —

Suffrages obtenus par la liste n°1 : 52

Sont élus :



## Lycée ABB Luanda

• Titulaires :

CHAMPIGNY Karine  
DASSONVILLE Nathalie  
LEPENAGER Marie-Laure  
LENEUR Carla  
LEVASSEUR Fabienne  
SUDRE Emilie  
TCHILULA DASILVA Isabel  
VONFELDT Aurelie

• Suppléants :

LIBERATO Patricia  
MALEYRAN Stéphanie  
PEYRON Aurelie

Le procès-verbal dressé et clos le 17 octobre 2018 à Luanda en triple exemplaire a été signé par le Président et les assesseurs.

Le Président

Les assesseurs